



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 23 novembre 2018
(OR. en)

14412/18

SOC 716
EMPL 536
ECOFIN 1065
EDUC 431

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Semestre européen 2019

Les délégations trouveront ci-joint la note d'orientation de la présidence pour le débat d'orientation sur le paquet "Semestre européen 2019" qui aura lieu lors du Conseil EPSCO du 6 décembre 2018.

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'emploi et la situation sociale continuent de s'améliorer. La croissance économique a facilité la création d'emplois et l'emploi a atteint un niveau record dans l'UE, qui se trouve ainsi en bonne voie pour atteindre l'objectif d'un taux d'emploi de 75 % fixé par la stratégie Europe 2020. Cependant, les disparités des taux d'emplois à travers l'UE suggèrent également que des défis demeurent, en particulier pour les États membres les plus touchés par la crise. Malgré une tendance au recul, les taux concernant le chômage des jeunes et le chômage de longue durée restent élevés dans certains États membres, et l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi demeure important. Le taux d'emploi des personnes peu qualifiées est actuellement d'environ 30 points de pourcentage inférieur à celui des personnes issues de l'enseignement supérieur.

Le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a notablement diminué et se situe en dessous des niveaux enregistrés avant la crise. Cependant, il faut redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale fixé dans la stratégie Europe 2020. Des politiques ciblées devraient en particulier viser les personnes vulnérables telles que les enfants, les personnes handicapées et les personnes issues de l'immigration.

Le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques continue de stimuler les réformes au niveau national, tandis que la mise en œuvre des réformes et leur appropriation par les citoyens jouent un rôle fondamental.

PAQUET D'AUTOMNE

Dans le **paquet d'automne pour 2019**, la Commission a mis l'accent sur le suivi des performances des États membres dans le cadre du socle européen des droits sociaux, qui se trouve intégré à l'exercice du Semestre européen depuis l'année dernière. Le projet de rapport conjoint sur l'emploi reprend les conclusions du tableau de bord social, qui montre que les États membres ont réalisés des progrès sur des dimensions clés du socle. Néanmoins, la reprise économique ne profite pas encore de la même manière à tous les citoyens. Les défis liés à des principes spécifiques du socle incluent les compétences numériques, la convergence des salaires, la qualité de l'emploi, l'adéquation et la viabilité des pensions, les soins de longue durée, le logement.

Les États membres doivent maintenant **intensifier les réformes** des marchés du travail et des systèmes de protection sociale, favorisant ainsi la convergence vers de meilleures conditions de vie et de travail dans l'UE.

Le **monde du travail est en mutation rapide** sous l'effet des nouvelles technologies, de la concurrence mondiale et de l'évolution démographique. Les données suggèrent que la proportion de personnes tirant la moitié ou plus de leur revenu du travail via une plateforme numérique atteint déjà près de 2 %. Leur contribution au système de protection sociale n'est pas claire. Cela fait peser un défi supplémentaire sur la viabilité des régimes de pensions et des systèmes de soins de santé et de soins de longue durée, qui sont déjà sous pression du fait de l'évolution démographique. Par conséquent, les mesures visant à accroître la viabilité financière des régimes de pensions et à assurer l'adéquation des retraites deviendront de plus en plus importantes.

Comme souligné dans l'**examen annuel de la croissance**, les réformes devraient rendre l'UE **plus inclusive** face aux mutations du monde du travail. Soutenir les investissements visant à renforcer le capital humain devient une priorité. Avec l'évolution démographique et les nouvelles technologies, les États membres doivent investir de manière plus efficace dans **l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie**, afin de doter les citoyens des qualifications nécessaires pour des emplois de qualité, et aussi afin de stimuler davantage la création d'emplois et la productivité. Dans le même temps, il est essentiel de donner la priorité aux investissements dans des politiques actives pour un marché du travail fonctionnant efficacement et dans des **systèmes de protection sociale** efficaces et inclusifs.

En 2019, la Commission a l'intention de faire plus étroitement et **plus efficacement le lien entre le Semestre européen et le financement de l'Union pour la période 2021-2027**, conformément à ses propositions pour le nouveau cadre financier pluriannuel. L'objectif est d'assurer une plus grande synergie et une meilleure complémentarité entre la coordination des politiques économiques et les fonds de la politique de cohésion. Dans cette optique, le Semestre 2019 mettra davantage l'accent sur l'identification des besoins et des priorités en matière d'investissement pour orienter les décisions de programmation à venir. Dans ce contexte, il sera essentiel de renforcer le dialogue sur les lacunes en matière d'investissement au niveau national.

La participation active et en temps utile des **partenaires sociaux** à la préparation des réformes contribuera de façon importante à améliorer leur conception et leur appropriation par les citoyens. Un dialogue social efficace portant sur les politiques économiques, sociales et du marché du travail est un élément essentiel de l'économie sociale de marché européenne. De même, l'expérience des **organisations de la société civile** joue un rôle important pour garantir l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des réformes.

Dans ce contexte, les ministres sont invités à présenter leurs points de vue sur les principaux éléments du paquet d'automne "Semestre européen 2019", en s'intéressant plus particulièrement à la question suivante:

- *les **principales priorités** définies dans le paquet d'automne, et notamment dans l'examen annuel de la croissance et dans le projet de rapport conjoint sur l'emploi, sont-elles adéquates, en particulier au vu des défis que représentent les mutations du marché du travail et leur impact sur les systèmes de protection sociale?*
-